



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Votations fédérales du 19 mai : un OUI qui rit, un Oui qui pleure**

**Dimanche de votations en demi-teinte pour les Verts neuchâtelois. Le parti écologiste est ravi de l'acceptation dans les urnes de la modification de la Loi sur les armes, mais regrette que les citoyen-ne-s aient donné leur accord à la Loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) qui avait fait l'objet d'un référendum lancé par les Verts suisses.**

#### **Robin des Bois doit se retourner dans sa tombe**

Les Suissesses et Suisses ont accepté ce jour, à une grande majorité, la Loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA). Dans le canton de Neuchâtel également, le OUI a remporté une large majorité (72,3%). Le parti écologiste avait, à de nombreuses reprises, tiré la sonnette d'alarme : la sous-enchère fiscale intercantonale impliquera, sans nul doute, des démantèlements dans les structures sociales. La classe moyenne, tout comme les plus démunis, feront les frais de cette politique tandis que les entreprises et leurs actionnaires continueront de s'enrichir grâce à la diminution de l'impôt sur le bénéficiaire. A nouveau, on vole aux pauvres pour donner aux riches ! Ce OUI extrêmement clair démontre l'attachement des Suissesses et des Suisses pour une AVS forte. Pour les Verts, il est évident que la prochaine réforme AVS devra en tenir compte et améliorer la situation des bas revenus et des femmes. Augmenter l'âge de la retraite serait irresponsable à l'heure où les emplois se raréfient et l'épuisement gagne de plus en plus de salarié-e-s.

#### **Les semi-automatiques automatiquement interdits... enfin presque**

Voilà la bonne nouvelle du jour : les votant-e-s ont accepté, à une large majorité, de limiter la détention des armes semi-automatiques sur notre territoire. La Suisse s'aligne ainsi avec la directive européenne émise suite aux vagues d'attentats de ces dernières années. La sécurité intérieure s'en voit donc renforcée et la coopération sécuritaire établie par l'accord de Schengen est préservée, sans pour autant mettre à mal la « tradition » helvétique du tir, chère à certain-e-s opposant-e-s. Rappelons que ni les armes d'ordonnance, ni les tireurs/euses « sportifs », ni les chasseurs/euses, ni les collectionneurs/euses ne sont concerné-e-s par la révision de la loi.

Neuchâtel, le 19 mai 2019

### **CONTACTS**

**Patrick Herrmann**, président des Verts neuchâtelois

[patrick.herrmann.gc@ne.ch](mailto:patrick.herrmann.gc@ne.ch), tél. mobile : 079 320 16 28

#### **LES VERTS NEUCHATELOIS**

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, [info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), [www.verts-ne.ch](http://www.verts-ne.ch)

**Secrétariat cantonal**

[info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), tél. : 032 852 07 26

**LES VERTS NEUCHATELOIS**

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, [info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), [www.verts-ne.ch](http://www.verts-ne.ch)